

Journée de terrain du 1^{er} septembre 2022

Présentation des travaux de restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques réalisés par le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol)

Le SBCDol organise une journée de terrain le 1^{er} septembre 2022 pour présenter les premiers travaux de restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques réalisés dans le cadre du volet Milieux Aquatiques du Contrat Territorial des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne.

Deux sites sont abordés lors de cette journée selon le programme suivant :

10h : présentation et inauguration des travaux de restauration du Guyoult et du Pic Oiseau sur le site de Carfantin à Dol-de-Bretagne.

- **Inauguration du site** en présence des élus de la Ville de Dol-de-Bretagne et de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.
- Présentation des travaux de restauration de la continuité écologique sur le Guyoult et des panneaux pédagogiques réalisés par le SBCDol.



➤ Restaurer les milieux aquatiques et remédier aux risques d'inondation

Le Guyoult est un petit fleuve côtier de 35 km qui prend sa source à Cuguen et se jette au Vivier sur mer dans la Baie du Mont Saint-Michel. A Dol-de-Bretagne, dans le quartier de Carfantin, le cours d'eau a été endigué et détourné de son cours initial dès le 17^e siècle pour faire fonctionner un moulin à eau aujourd'hui en ruine. La modification du lit de la rivière a entraîné deux problématiques majeures auxquelles il convenait de remédier :

- **Des dysfonctionnements écologiques** : le seuil du déversoir du moulin, avec une chute d'1,20 m, constituait un obstacle infranchissable pour les poissons migrateurs et les empêchait d'atteindre leur zone de reproduction et de croissance.
- **Des dysfonctionnements hydrauliques** : de fréquentes inondations pénalisaient les propriétaires privés.

D'importants travaux ont été réalisés à l'automne 2021 pour rétablir la continuité écologique sur le Guyoult *, c'est-à-dire permettre le transport suffisant des sédiments et la libre circulation des poissons dans la rivière.

Pour ce faire, une remise en fond de vallée complète du Guyoult et de son affluent le Ruisseau du Pic Oiseau a été effectuée : le cours d'eau a été replacé dans son tracé original afin de permettre aux poissons migrateurs de circuler à nouveau sans obstacle infranchissable. Ces travaux ont permis de libérer plus de 50 km de cours d'eau accessibles à la Truite Fario et un linéaire encore plus important pour l'Anguille.

En améliorant le fonctionnement hydraulique du Guyoult et des zones humides attenantes, le risque d'inondation sur ce secteur a aussi été réduit et la qualité des milieux aquatiques améliorée.

** la réglementation européenne rend obligatoire le rétablissement de la continuité écologique sur le Guyoult, cours d'eau classé en Liste 2 (art. L 214-17 du code de l'environnement – arrêtés du 10/07/2012).*

L'entreprise LAFOSSE&FILS - Sannerville (14) a été missionnée par le SBCDol pour effectuer ces travaux : creusement du nouveau lit du Guyoult (les terres extraites ont servi à combler l'ancien lit du cours d'eau), remise en état des parcelles humides et des cheminements piétonniers, installation de deux passerelles pour assurer la continuité du sentier pédestre actuel et favoriser l'accueil du public. L'entreprise FISH-PASS – Laillé (35) a assuré la maîtrise d'œuvre de ces travaux conjointement avec le SBCDol.

Cette opération a été réalisée avec l'accord des propriétaires concernés par le nouveau tracé du cours d'eau et la Ville de Dol-de-Bretagne.

➤ Les panneaux pédagogiques

Deux panneaux pédagogiques (format pupitre) ont été réalisés avec la collaboration de l'agence de communication IMAGIC - Pacé (35) et installés à proximité des deux passerelles afin de :

- Rendre compte des travaux effectués, informer et sensibiliser le public sur les fonctionnalités du site retrouvées,



- Révéler les spécificités du site : patrimoine naturel, environnemental (espèces floristiques et faunistiques), architectural, historique (Moulin de Carfantin, Fontaine Saint Samson),
- Créer un cadre de promenade agréable, éveiller la curiosité des promeneurs...

Plus globalement, ces panneaux ont pour objectif de susciter l'appropriation des questions environnementales par le public et de développer une conscience collective relative aux enjeux de l'eau.



➤ **Le montant et le financement des travaux**

Hors études, le montant total des travaux réalisés sur le site de Carfantin s'élève à 140 509,11 € TTC. Ces travaux ont été financés à 80% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre de son appel à projet « continuité écologique – 2021 » et au soutien de France Relance. Le montant de l'aide financière apportée par l'agence de l'eau Loire Bretagne est de 112 407,29 € TTC. Le SBCDoI a apporté un financement de 20%, soit 28 101,82 € TTC.



> 12h30 : Déjeuner (buffet froid) - Salle de la Chaumière à Lanhélin (Mesnil Roc'h).

14h45 : Présentation des travaux de reméandrage du Meleuc dans la Forêt du Mesnil au Tronchet.

Présentation des travaux ainsi que du panneau pédagogique réalisé par le SBCDol.



➤ Des enjeux de qualité d'eau et de quantité d'eau importants

Le Meleuc prend sa source à Mesnil Roc'h (Lanhélin) et traverse la commune du Tronchet dans la Forêt domaniale du Mesnil. Plus en aval, il rejoint la retenue de Mireloup approvisionnant en eau potable le Pays de Saint-Malo. Les enjeux de qualité et de quantité d'eau sont donc importants sur ce secteur.

Par le passé, le lit du Meleuc avait été modifié pour accélérer les écoulements, améliorer le drainage des terres et marquer les limites de propriétés. Parcourant une ligne droite, son état très dégradé ne lui permettait plus d'assurer ses fonctionnalités hydrauliques : autoépuration de l'eau, régulation des crues, recharge des nappes d'eau souterraines...

D'importants travaux ont été réalisés à l'automne 2021 (en aval du Pont d'Agou). Ils ont consisté à redonner à la rivière ses méandres d'origine et à rétablir un fonctionnement propice à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les entreprises COLAS – Miniac-Morvan (35) et AGRIOSERVICES – Bazouges la Pérouse (35) ont été missionnées par le SBCDol pour la réalisation de ces travaux.

➤ Le reméandrage du Meleuc

Un reméandrage du Meleuc a été effectué sur 840 m. L'apport de bois morts (branches, souches d'arbres) et de cailloux dans le cours d'eau a permis d'amorcer une diversification des habitats aquatiques (mares, bras morts, méandres, zones humides) et de lui permettre de retrouver peu à peu toutes ses fonctionnalités naturelles.

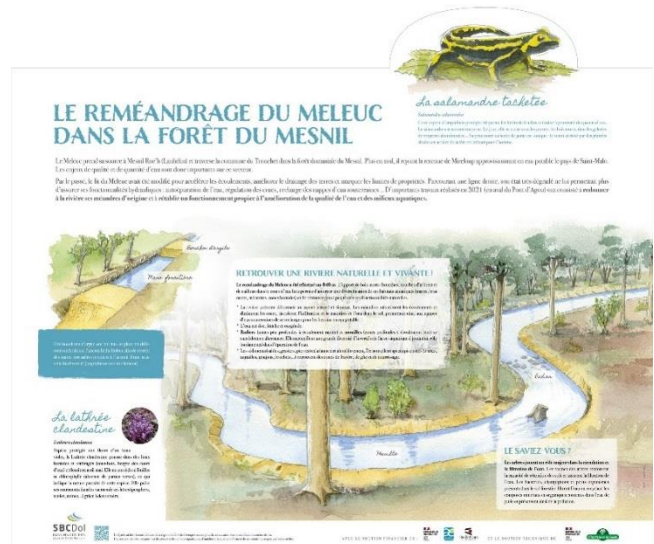
Des bouchons d'argile ont été mis en place en différents endroits sur l'ancien lit du Meleuc afin de recréer des mares forestières propices à l'accueil d'une nouvelle biodiversité (amphibiens essentiellement).

La rivière présente désormais un aspect naturel et sinueux. Les méandres ralentissent les écoulements et diminuent les crues, favorisent l'infiltration et le maintien de l'eau dans le sol, permettant ainsi aux nappes d'eau souterraines de se recharger pour les besoins en eau potable.

➤ **Le panneau pédagogique**

Un panneau pédagogique (format pupitre) a été réalisé avec la collaboration de l'agence de communication IMAGIC - Pacé (35) et installé à proximité du cours d'eau afin de :

- Rendre compte des travaux effectués, informer et sensibiliser le public sur les fonctionnalités du site retrouvées,
- Révéler les spécificités du site : patrimoine naturel, environnemental (espèces floristiques et faunistiques),
- Développer une conscience collective autour des enjeux qualitatifs et quantitatifs de l'eau au regard en particulier de l'alimentation en eau potable sur le secteur du Pays de Saint-Malo.



Cette opération a été réalisée avec la collaboration de la commune du Tronchet et le soutien technique de l'Office National des Forêts.



➤ **Le montant et le financement des travaux**

Le montant total des travaux réalisés sur le Meleuc en forêt du Mesnil s'élève à 73 722,27 € TTC. L'agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière de 50% (36 861,13 € TTC) et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30% (22 116,68 € TTC) pour la réalisation de ces travaux. Le SBCDol a financé cette opération à 20% (14 744,45 € TTC).



Liste des invités :

- M. le Sous-préfet de Saint-Malo
- M. le Maire de Dol-de-Bretagne
- M. le Maire du Tronchet
- Les membres du SBCDol
- Les membres du Comité de Pilotage du Contrat territorial des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne
- Les membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne
- Les partenaires financiers et techniques du SBCDol et de la CLE

Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication - pédagogie

Tél : 02.57.64.02.55

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur www.sage-dol.fr

Pour en savoir plus ...

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol)

Depuis le 1er janvier 2019, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) exerce la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) correspondant à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Son périmètre, identique à celui du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, s'étend sur une superficie de 451 km² et rassemble 39 communes et 3 intercommunalités (Communauté de communes Pays de Dol - Baie du Mont St-Michel ; Saint-Malo Agglomération ; Communauté de communes Bretagne Romantique).

Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



Ce territoire qui concerne environ **700 km de cours d'eau et canaux**, est drainé par plusieurs petits cours d'eau côtiers qui prennent d'abord leur source sur les plateaux granitiques (Combourg, massif de St-Broladre) avant de traverser le secteur du Marais de Dol, puis de se jeter dans le même milieu récepteur : la Baie du Mont Saint-Michel.

Le SBCDol a élaboré un programme d'action sur les milieux aquatiques de ses bassins versants dans le cadre d'un Contrat Territorial proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce programme a été validé le 14 juin 2019 et comporte **39 sites d'actions prioritaires sur 6 ans (2019 – 2024)**. Il a pour objectif de préserver et d'améliorer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire.

Les actions peuvent concerner :

- L'entretien de cours d'eau (écoulement des eaux, entretien des berges, des zones humides et de la ripisylve) ;
- La restauration des milieux aquatiques (pose de clôtures et abreuvoirs, plantation de ripisylve, protection de berges, lutte contre les espèces invasives, aménagement de cours d'eau...),
- ...

Ces actions permettent également de répondre aux enjeux du territoire qui ont été identifiés dans le SAGE : amélioration de la qualité des eaux littorales pour le maintien des activités de loisirs (pêche à pied, baignade, etc) ou professionnelles (conchyliculture, etc) ; soutien des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable etc...

Le SBCDol est coordinateur du Contrat Territorial à l'échelle des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne.